

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Lancement du programme FISAC 2017–2020 : accompagner les commerces de proximité pour revitaliser les centres-bourgs

Lauréate de l'appel à projet national du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et les Commerces (FISAC), la Lomagne Gersoise entame le lancement d'une opération collective en faveur du commerce de proximité de son territoire.

Le FISAC est un fonds d'Etat dédié à l'accompagnement du tissu économique local qui permet de contribuer et d'accompagner les initiatives de modernisation et d'adaptation des entreprises commerciales, artisanales et de services.

La Lomagne Gersoise bénéficie ainsi sur une période de 3 ans d'un effet de levier pour débloquer des enveloppes financières de l'Etat, pour accompagner des actions menées par les commerçants et artisans et leurs associations, en faveur de la consolidation et du développement du commerce de proximité.

Les objectifs de cette opération sont d'agir sur l'attractivité du territoire et la redynamisation des centres-bourgs en soutenant les investissements des professionnels, mais aussi en mettant en œuvre des démarches de gouvernance collective et de professionnalisation des acteurs.

Afin de permettre le lancement de cette démarche, une première réunion du Comité de pilotage s'est tenue ce lundi 2 octobre, à 10h, au siège de la communauté de communes rassemblant l'ensemble des partenaires associés que sont la DIRECCTE Occitanie, les chambres consulaires (CCI et CMA du Gers), les communes de Fleurance et de Lectoure, ainsi que les représentants et associations des professionnels (Pôle 21, Fleurance Action et ACAL 32).

Le Président Jean-Louis CASTELL s'est félicité de l'engagement de tous pour cette démarche qui ne peut que réussir tant l'attente des commerçants est forte pour les accompagner.

Pour tous renseignements et précisions : Cyril Lepachelet – Développeur économique – 05.62.29.52.42 – [economie@lomagne-gersoise.com](mailto:economie@lomagne-gersoise.com)

